

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 41 + HEBDOS**

Hommage au civisme

**La ministre Stéphanie Vallée félicite les récipiendaires
de la région de l'Outaouais**

Québec, le 29 mai 2018. – La ministre de la Justice, procureure générale du Québec et ministre responsable de la région de l'Outaouais, M^{me} Stéphanie Vallée, félicite le jeune Antoine St-Laurent et M. Daniel Joseph McKinney, deux citoyens honorés ce matin, lors de la 32^e édition de l'Hommage au civisme, pour un acte courageux qu'ils ont accompli en 2016.

C'est à titre de ministre responsable de la Loi visant à favoriser le civisme que Mme Vallée a remis des décorations et des distinctions à 23 Québécoises et Québécois, à l'occasion de la cérémonie tenue à l'hôtel du Parlement de Québec. En présence de leurs proches et de nombreux dignitaires, 14 citoyens ont reçu la médaille du civisme et 9, la mention d'honneur.

Pour leur part, Antoine St-Laurent et M. Daniel Joseph McKinney ont reçu la médaille du civisme. Voici leur récit.

Antoine St-Laurent (médaille)

Le 9 avril 2016, le jeune Antoine St-Laurent, 9 ans, part à la pêche sur glace avec son grand-père et son grand-oncle. À la recherche d'un endroit pour pêcher, le grand-oncle tombe dans le lac. Antoine n'a pas vu la chute de l'homme, mais il l'entend crier à l'aide. Sans hésiter, il court en sa direction. Son grand-oncle l'exhorte alors de ralentir. Antoine s'allonge donc sur la glace et glisse jusqu'au trou. Après plusieurs manœuvres et avec l'aide d'Antoine, l'homme parvient à s'extirper du lac.

M. Daniel Joseph McKinney (médaille)

Le 15 mars 2016, Daniel-Joseph McKinney rentre chez lui à pied lorsqu'il croise un homme en train d'agresser une jeune fille. La victime parvient à se dégager et court vers M. McKinney, l'informant que l'assaillant a un couteau. M. McKinney se précipite sur l'homme et lui tient fermement les mains. L'assaillant s'élance et frappe M. McKinney. Celui-ci perd alors ses lunettes. Il commence à les chercher, mais s'interrompt pour ne pas laisser l'homme s'enfuir. Il demande à la jeune fille d'appeler la police. Peu après, les policiers arrivent pour l'aider et arrêter l'agresseur.

Citations :

« La cérémonie Hommage au civisme est l'occasion de reconnaître l'apport exceptionnel de ces hommes, de ces femmes et de ces enfants qui ont accompli un acte de bravoure. Aujourd'hui, nous soulignons chacune de ces personnes qui ont su faire abstraction de leur peur devant un danger imminent afin de sauver une vie. Je salue leur courage hors du commun. »

Stéphanie Vallée, ministre de la Justice et procureure générale du Québec

« Le civisme est l'une de nos valeurs profondes, elle représente la solidarité entre les membres d'une même société qui, aujourd'hui, manifeste toute sa reconnaissance et sa fierté envers ses héros. Citoyens qui avez reçu le prix Hommage au civisme, félicitations pour votre courage! »

Maryse Gaudreault, députée de Hull et Marc Carrière, député de Chapleau

Information complémentaire :

Le 19 décembre 1977, le gouvernement du Québec a adopté la Loi visant à favoriser le civisme. En vertu de cette loi, une intervention auprès d'une personne en danger dans des circonstances périlleuses ou difficiles, qui a parfois mis la vie du sauveteur en danger, peut être reconnue comme un acte de civisme exceptionnel et valoir à son auteur une décoration ou une distinction.

Lien connexe :

La description des actes de civisme est accessible sur le site Internet du ministère de la Justice au www.justice.gouv.qc.ca.

– 30 –

Source :

Isabelle Marier St-Onge
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la Justice et
procureure générale du Québec
418 643-4210

Renseignements :

Paul-Jean Charest
Relations avec les médias
Ministère de la Justice du Québec
418 644-3947, poste 20932